

FLASH INFO

[Edition mars 2022]

Chantiers ouvriers, chefs d'équipe, TSO : Sans cesse sur le métier remettre l'ouvrage

L'évolution des modalités de gestion, de carrières, de métiers, d'adaptation des textes réglementaires... est un chantier ouvert en permanence par la DRHMD dans lequel vos représentants UNSA prennent toute leur place et restent force de proposition en recherchant toujours une amélioration pour le quotidien de toutes et tous, issus de cette population à statut ouvrier. Ce fut le cas le 15 mars dernier, au cours d'une réunion DRHMD dont l'ordre du jour portait sur la création de l'accès au niveau T6 pour les TSO, la cartographie des futures commissions d'avancement, la professionnalisation des chefs d'équipe et quelques questions diverses.

Laurent Tintignac et Stéphane Simon, vos deux secrétaires nationaux OE-UNSA-Défense représentaient la fédération.

TSO – ACCES AU NIVEAU T6 A L'ESSAI PROFESSIONNEL

Cette demande est portée par l'UNSA depuis la réforme du statut en 2016. En effet, la création du niveau T7 associée à la suppression des groupes T2-T3 reclassés en T4, imposait la prise en compte de cette nécessaire évolution réglementaire.

L'UNSA propose d'adopter la règle admise pour les ouvriers, à savoir : **1 an d'ancienneté en T5bis pour conditionner au T6, la règle de « 1 poste ouvert pour 3 candidats retenus à l'essai », la fusion dans une même assiette de conditionnants des T5bis'a' et T5bis'b' - une règle identique.**

L'accès au niveau T6 des TSO est validé dans son principe. Il reste à trouver la meilleure option de préparation et d'organisation de l'essai professionnel, qui pourrait prendre la forme d'un essai simplifié. Quoiqu'il en soit, c'est la Commission Nationale d'Essai Unique (CNEU) qui statuera sur ces sujets. Retex au prochain GT avec l'administration afin de rendre cette option du T6 à l'essai applicable dès la campagne 2023.

Branches	T4	T5	T5bis	T6	T6bis	T7	Tot
Dessin	12	5	50	49	28	13	157
Electronique	17	16	125	97	76	18	349
PTL	59	32	150	91	50	9	392
TLCE	16	8	60	46	26	4	160
Informatique	9	6	37	28	22	1	103
TOTAL	113	67	422	311	202	45	1161

PROFESSIONNALISATION DES CHEFS D'EQUIPE

Comme chacun le sait désormais, la réforme issue de 2016, a fait des Chefs d'Equipe de la Défense, une profession à part entière de la nomenclature, sans distinction d'ex-spécialité détenue. **Ce nouveau dispositif classe les chefs d'équipe en 3 professions : CE 'générique' + CE Pompier + CE Ouvrier de Sécurité et de Surveillance (OSS) et permet un déroulement de carrière des agents CE jusqu'à la Hors Catégorie C (HCC).** L'UNSA s'est inquiétée à la fois de l'assiette des conditionnants entre ceux détenant auparavant une profession dite prolongée ou pas mais aussi de la situation de celles et ceux dits « historiques », et allant de fait se trouver en concurrence, lors des épreuves de l'essai professionnel, avec des chefs d'équipes ayant bénéficié de la formation à Bourges d'acquisition des compétences « managers ». Une solution sera apportée par la DRHMD à cette situation.

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision



Cartographie des futures CAPSO à compter de 2023

17 Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier composeront le paysage Défense à compter de 2023.

- **12 CAPSO multi-employeurs positionnées auprès des CMG ;**
- **1 CAPSO Armée de Terre (effectif > 750) placée auprès du CMG de Rennes ;**
- **3 CAPSO SIAé (AIA Bordeaux + AIA Clermont + AIA Cuers) ;**
- **1 CAPSO spécifique à l'établissement du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Gramat positionnée auprès du CMG de Lyon.**

C'est pour l'UNSA, la conséquence visible et évidente de l'attrition de cette composante ouvrière du MinArm qui conduit à cette réduction du nombre d'instances.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'il conviendra que les futur(e)s élu(e)s de ces instances disposent de tous les moyens nécessaires, notamment en temps, afin de couvrir des périmètres de CAPSO de plus en plus étendus.

Le chantier ouvrier est, comme vous le voyez, permanent et en perpétuel ajustement. Vous pouvez compter sur vos secrétaires nationaux UNSA-Défense (Laurent Tintignac – Stéphane Simon – Martine Autuoro) pour répondre présents et faire chaque fois des propositions constructives et réalisables.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02

- ✉ federation@unsa-defense.org
- 🌐 portail-unsa.intradef.gouv.fr
- 🌐 www.unsa-defense.org
- 🐦 @UnsaDefense
- 📘 www.facebook.com/UNSADefense
- 📺 Unsa defense diffusion